Communiqué de presse

Le projet de Maison Numérique de la Biodiversité parmi les 14 « sites pilotes pour la reconquête de la biodiversité » retenus au niveau national

Le Président du Conseil départemental Germinal PEIRO et Pascal BOURDEAU, Vice-président en charge de la transition écologique, des mobilités et du développement durable, participaient aujourd'hui au Ministère de l'Environnement à Paris à l'événement « *Innovation*, eau, biodiversité » du Programme d'Investissement d'Avenir.

Le Département de la Dordogne a en effet été retenu parmi les 14 lauréats de l'appel à projets « **Sites pilotes pour la reconquête de la biodiversité** » lancé par le Ministère.



Ségolène ROYAL, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en charge des Relations internationales sur le climat et présidente de la COP21, et Hubert REEVES, Président d'honneur de l'Agence française de la Biodiversité, ont à cette occasion salué le projet de **Maison Numérique de la Biodiversité*** initiée par le Conseil départemental.

Ce nouveau projet, unique et innovant à l'échelle nationale, s'inscrit pleinement dans l'ambition de faire de la Dordogne une terre d'excellence environnementale, à l'instar des actions lancées depuis deux ans à l'initiative de Germinal PEIRO (opération « Rivières Propres », inventaires de la flore et de la faune, généralisation de la charte zéro pesticide, développement des circuits courts, de la vente directe et de l'agriculture biologique...). Lauréat de cet appel à projets, il pourrait bénéficier d'une aide de l'Etat de 1.386.000 € (60 % de son budget global, estimé à 2.310.000 €).

Annoncé dans les engagements de campagne de la majorité départementale, le projet de Maison de la biodiversité a été élaboré par les services du Département, le CAUE et l'ATD. Il se caractérise par une innovation majeure, à savoir sa mise en œuvre numérique, qui lui permettra d'être accessible par tous et partout sur le territoire. Elle sera ainsi parfaitement interactive, en associant un volet scientifique, un volet participatif qui permettra à chaque citoyen et à chaque collectivité de s'y informer ou bien d'y contribuer, et un volet éducatif à destination des écoles, collèges et lycées en mettant à leur disposition des ressources numériques (expositions, films, réalités augmentées, etc...).

Cette Maison numérique de la Biodiversité sera mise en œuvre en lien étroit avec les associations, les scientifiques, universitaires, naturalistes et les collectivités locales.

Nouvel outil au service de la protection de l'environnement, elle vient renforcer la politique active, ouverte et résolue mise en œuvre par la majorité départementale de gauche pour préserver la qualité de vie des Périgourdins.

^{*} Atelier Départemental Numérique (ADN) Biodiversité Dordogne-Périgord.